

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace**Sous-axe 4.1 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les politiques agricoles****Groupe thématique : intitulé****Action 22 : Monter une étude sur la viabilité et la pérennité des systèmes d'élevage en milieu humide****CONTEXTE**

Les pratiques d'élevage permettent de préserver le bon état de conservation de nombreux milieux humides (maintien de l'ouverture des habitats et de leur biodiversité) (réf biblio inra à ajouter). Ces milieux « naturels » à végétation spontanée offrent cependant des ressources fourragères souvent moins productives, qui selon les systèmes et objectifs de production agricoles peuvent être considérées comme un frein à leur utilisation. Les contraintes hydrauliques, pédologiques (portance des sols) sont également fortes et pèsent directement sur leurs conditions d'utilisation (place dans le système d'alimentation, accès) et sur les moyens mobilisés (main d'œuvre, entretien des canaux, petits ouvrages hydrauliques, outils de gestion complémentaires,...). A cela s'ajoute actuellement un contexte économique agricole particulièrement défavorable à l'élevage, fragilisant d'autant plus ces exploitations situées en milieux difficiles (pour tout ou partie de leurs surfaces). La question de la pérennité et de la transmission de ces systèmes est donc essentielle pour maintenir la gestion de ces milieux humides visant à concilier objectif de production agricole et préservation de l'environnement.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

De nombreux référentiels et bases de données sur les résultats technico-économiques des exploitations agricoles existent mais il est impossible de préciser la part des milieux humides dans la SAU ni son poids dans les résultats économiques.

L'objectif de cette action est de mener une étude nationale visant à caractériser, analyser les systèmes technico-économiques des systèmes d'élevage d'herbivores (ou de polyculture élevage), qu'ils soient en totalité ou pour partie en milieu humide (systèmes intégralement en milieu humide et systèmes mixtes milieux humides-milieux secs), afin d'identifier les facteurs influençant la viabilité économique et la pérennité des systèmes d'élevage et de publier un « référentiel technico-économique des exploitations agricoles utilisatrices de milieux humides » à destination des acteurs agricoles ou environnementaux.

Cette action est déclinée en 6 sous-actions :

1. Constitution d'un échantillon national représentatif des différents systèmes à partir des données nationales existantes (Cas types issus de Inosys-Réseau d'Élevage, ou autres typologies préétablies à une échelle plus locale), de la répartition et localisation des milieux humides.
2. Identification et choix des indicateurs technico-économiques à partir du logiciel Diapason utilisé par Inosys-Réseau d'Élevage, ainsi que des indicateurs de durabilité et viabilité des élevages. Une synthèse bibliographique préalable permettra d'identifier les différentes méthodes d'évaluation de durabilité et viabilité et de prédéfinir les indicateurs potentiellement utilisables dans notre étude (méthode IDEA, méthode du RAD, indicateurs de résilience, etc). Il sera également nécessaire, en amont, de valider la méthode d'évaluation du poids des milieux humides dans la part d'alimentation du troupeau. Ce travail pourra être réalisé à partir des retours d'expériences et des études précédentes ou en cours (comme par exemple le programme Casdar Apex), en lien avec les moyens mis à disposition.

3. Détermination des milieux humides au sein de la SAU : croisement cartographique (SIG) du Recensement Général Parcellaire (RPG) avec les données écologiques existantes (périmètre des milieux humides), suivie d'une validation à dire d'éleveur et/ ou du technicien.

4. Enquêtes pluriannuelles (sur une durée minimale de 3 ans), recueil des données technico-économiques ; constitution et traitement d'une base de données nationale.

5. Analyse statistique et identification des facteurs influençant la viabilité économique. Cette dernière étape devrait permettre d'analyser notamment les coûts de productions, de repérer les postes de dépenses les plus élevés (charges de production, de mécanisation, de structure,...), les performances techniques et marges produites, le revenu par exploitant, et autres critères de viabilité, en fonction de la part des milieux humides dans la SAU et du poids de ces derniers dans l'alimentation du troupeau. En fonction des données existantes, une analyse comparative de ces indicateurs pourrait être réalisée entre systèmes d'élevage similaires, utilisateurs ou non de milieux humides (analyse non statistique).

6. Etablissement d'un référentiel technico-économique des systèmes d'exploitation utilisatrices des zones humides. Ce document à l'image des « Cas-type » des systèmes Inosys-Réseaux d'élevages permettra de créer un premier « observatoire » de ces élevages utilisateurs de milieux humides, en couvrant si possible la diversité des systèmes de production d'herbivores rencontrés au niveau national. Ce référentiel pourra servir de point de départ à de futures évaluations et témoigner ainsi des évolutions qui impactent ces systèmes.

SPECIFICITES OUTRE-MER

Il s'agit de préciser ici tout ce qui concerne l'outre-mer, que ce soit un volet inclus dans l'action initialement, ou un volet qu'on ajoute car n'avait pas été spécifié initialement, afin de rendre ces aspects visibles pour chaque action, de mieux les prendre en charge, et aussi de faciliter le travail transversal du GTh OM.

En fonction du type d'action, on pourra notamment avoir :

- Volet à supprimer pour les actions OM !!
- l'action s'applique outre-mer sans spécificités
- la partie de l'action spécifique OM quand il s'agit d'une action avec une partie OM explicite dans le Plan national
- des précisions sur les déclinaisons de l'action qui sont spécifiques pour l'outre-mer
- des propositions de déclinaisons OM quand cela n'a pas du tout été pensé initialement dans l'action

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

- Réalisation d'une cartographie (en accès libre ?) avec croisement des données RPG et des données environnementales des milieux humides
- Document de synthèse sur les facteurs influençant la viabilité économique et la pérennité des systèmes d'élevage utilisateurs des milieux humides
- Création d'un premier Référentiel technico-économique des systèmes d'élevage utilisateurs de milieux humides (dans l'avenir : création d'un observatoire dynamique si le recueil des données est poursuivi)

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Pilote

Institut de l'Elevage

Partenaires

Chambres d’Agriculture (co-producteur du Réseau d’Elevage-Inosys, recueil des données, sélection des indicateurs)
 INRA (sélection des indicateurs)
 Géomaticien du Conservatoire d’Espaces Naturels, INRA ou autres organismes (croisement des données environnementales et RPG)
 RAD (sélection des indicateurs)
 Autres partenaires à définir (RMT Prairie, forum des marais, etc)

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

Indiquer s’il existe déjà un GT ou VCOPIO dédié à l’action
 + s’il existe des groupes de travail non spécifiquement dédiés à l’action mais qu’il faut prendre en compte pour le suivi de l’action.

PLAN DE FINANCEMENT

Si possible chiffré, mais au moins indiquer : qui, quelle convention, sur quelle(s) année(s)

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

Un seul ou plusieurs tableaux (1-1, 1-2, ...) selon qu’on a ou pas divisé en plusieurs actions à suivre individuellement (cf exemple fiche Action 1, où on a dû découper en 4 actions).
 « Objectifs » : indiquer chaque « pas » ou « phase » de l’action , qui aura été indiqué dans le cadre « Objectifs et contenu » ci-dessus
 « Mise en œuvre » : indiquer fait ou pas fait (référence = fin d’année) avec ☺ et ☹
 « Indicateurs/Précisions » : pour préciser la valeur de l’indicateur le cas échéant / Apporter des précisions sur le contenu (par ex pour « désignation de site Ramsar » = nom du site désigné et date de désignation)

1-1- XX :

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en oeuvre	Indicateurs/Précisions
2016	Action 1		
	Action 2		
	Action 3		
2017	Action 4		
2018	Action 4		
2019	Action 4		
	Action 5		
	Action 6		

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Préciser ici :

- les difficultés et obstacles rencontrés (retard de financement, défaut d'un partenaire, interférence d'autres politiques, ...),
- tous commentaires importants ou recommandations que le pilote et le GTh souhaitent faire relativement à l'action, à son déroulement, ...
- les nécessités de rapprochement avec d'autres actions, voire de fusion le cas échéant ...
- des illustrations de l'action dans des initiatives locales,
- ...

« POUR ALLER PLUS LOIN » :

PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)

Préciser ici tout ce que le pilote ou le GTh envisage comme complément à cette action, trop substantiel pour être inclus dans l'action elle-même, mais qui pourra donner lieu à une action spécifique soit dans le cadre du Plan s'il est possible de la monter et de la financer, soit pour le Plan suivant.

-Création et animation d'un réseau national des systèmes d'élevage utilisateurs de milieux humides (techniciens, éleveurs) qui pourrait être force de proposition pour des études thématiques à venir.